



LE P'TIT SAOÛ

10 ans !

Anniversaire du jumelage Saoû - La Chaux

*Le 12 juin, c'était un belle fête !
L'occasion pour nos amis suisses
de découvrir la forêt en calèche.
(Lire page 11)*



L'éditorial du Maire

Comme l'an dernier, notre commune a connu une fréquentation touristique importante ce premier semestre. Le tourisme dans la Drôme en 2010 est devenu le secteur économique n°1, passant devant l'agriculture. Une aubaine pour notre territoire, offrant la possibilité de créer et conforter une activité économique viable.

Ce cadre de vie tant envié par nos visiteurs nécessite cependant des efforts considérables de la part de nos concitoyens, par exemple règle d'urbanisme, protection de l'environnement... qui prennent une ampleur parfois démesurée contraire à la liberté de tout un chacun.

La révision du Plan Local d'Urbanisme de notre commune dans son diagnostic montre tous les voyants au vert en terme de vie sociale, d'attractivité, de transport, de service, d'assainissement, résultant d'une augmentation de la population douce et homogène actuelle et future.

Cependant ce document nécessite une analyse précise sur le futur zonage et les possibles changements d'affectation de foncier bâti. Un registre est à votre disposition en Mairie afin que nous prenions connaissance de vos projets éventuels.

Cet été s'annonçant aussi riche que le précédent, avec un plus, étant une année charnière pour le festival Saoû chante Mozart et notre célèbre fête du Picodon qui poursuit ses efforts à un retour à une fête de village.

Je vous souhaite un été sur mesure et une bonne lecture de ce 11^e numéro de votre bulletin municipal.

Salutations dévouées.

A LIRE dans ce numéro :



Les origines de "La Fête à Saoû"

racontées par Jean-Baptiste Montard
(Lire pages 12 et 13)

A lire également...

- Un nouveau marché le mercredi
- TNT : régler votre décodeur
- le CCAS de Saoû
- Le budget 2011 de la commune
- Tribune libre
- La vie associative
- La page de Couni / infos pratiques



l'Actu municipale



Tous les mercredi

Un nouveau marché hebdomadaire de producteurs locaux



Le village compte désormais un deuxième marché pour vous ravitailler ! Constitué uniquement de producteurs locaux, il se tient tous les mercredis de 18h à 19h30 au jardin de la Cure.



4 septembre 2011

Le repas communal



Cette année, nous nous retrouverons comme de coutume à la forêt de Saoû, pour ce repas préparé par M Bolze. Cette rencontre aura lieu le dimanche 4 septembre à 12h30 à la forêt. Un apéritif offert par la mairie accueillera tous les villageois à partir de midi.

Le tarif pour le repas sera de 12€ et la commune offrira le pique-nique aux enfants de moins de dix ans (melon, jambon, chips, glace).

Les inscriptions se feront à partir du début du mois d'août au secrétariat de la mairie, le dernier délai pour la réservation étant le mardi 23 août au matin.

Nous espérons vous retrouver tous et passer un très agréable moment avec vous.



Travaux

Le nouveau local technique



Les travaux du local technique sont maintenant terminés, tout s'est bien déroulé. Les employés communaux vont pouvoir prendre possession de leur nouveau local. La façade sera crépie en septembre lorsque les travaux de la caserne des pompiers seront terminés : mise en place de 2 portes sectionnelles automatiques pour la sortie des véhicules, ainsi qu'une nouvelle fenêtre et une nouvelle porte.



Par ailleurs, une borne de vidange pour les camping cars a été installée, avec quelques places dédiées à côté. Nous avons décidé de mettre un portique de limitation de hauteur pour les empêcher de stationner durablement sur le parking qui n'est pas un camping !

Depuis le 15 juin, la télévision numérique

Comment régler l'adaptateur TNT



Nous vous en avons parlé en détail dans le précédent P'tit Saoû, et vous vous en êtes forcément rendus compte : depuis le 15 juin nous sommes passés à la télévision numérique. Les foyers qui n'ont pas de téléviseurs récents avec TNT intégrée ont dû s'équiper d'un décodeur numérique.

Pour ceux qui n'ont pas encore acquis cet adaptateur, rappelons que le coût d'un tel appareil avoisine les 50€ pour un décodeur de base, ou 80€ pour la haute définition. **Attention** : si vous avez un magnétoscope ou un disque dur enregistreur et que vous souhaitez enregistrer une chaîne pendant que vous en regardez une autre, il vous faudra acquérir un décodeur "double tuner" dont le coût est un peu plus élevé (100€).

Une fois votre adaptateur TNT relié au téléviseur, vous devez lancer une recherche et mémorisation des chaînes. Voici la marche à suivre :

Étape 1 : Allumez le téléviseur et l'adaptateur et appuyez sur la touche Ext ou AV de la télécommande du téléviseur.

Étape 2 : Sur la télécommande de l'adaptateur, appuyez sur la touche "Menu" ou "Home". Un menu déroulant s'affiche sur l'écran du téléviseur.

Étape 3 : Sélectionnez le menu "Configuration", ou "Réglages système".

Étape 4 : Sélectionnez le sous-menu "Installation" ou "Réinitialisation" ou "Scan". Choisir ensuite la fonction "Configuration initiale" ou "Rechercher toutes les chaînes", ou encore "Recherche automatique". Ne choisissez surtout pas le menu "Mise à jour". Avant le démarrage de la recherche, un message vous indiquera parfois que vous allez perdre toutes les chaînes déjà mémorisées. Continuez alors sans crainte, cela indique que l'équipement repart de zéro et qu'il réinitialise toutes les chaînes.

Étape 5 : Appuyez sur "Lancer la recherche". La recherche pourra durer quelques minutes, un barre de progression montre l'avancement de la recherche.

Si tout ceci vous effraie, vous pouvez également vous adresser à un professionnel agréé par l'État. En effet, France Télé Numérique a élaboré avec certains antennistes ou revendeurs une charte nationale de bonne conduite, assurant une fiabilité de la prestation et un respect des tarifs préconisés. La liste des professionnels proches de Saoû est consultable sur le site internet www.tousaunumerique.fr ou par téléphone au 0 970 818 818 du lundi au samedi. Les commerçants signataires de cette charte affichent le logo ci-contre.



Développement social

CCAS de Saoû : réunion d'information le 29 juin

Le CCAS "Centre Communal d'Action sociale" anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autorité. Il a sa propre comptabilité. Son financement vient des dons divers, de subventions de la commune et d'actions menées par ses membres.

Le CCAS est un "Établissement Public Administratif", il est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le Conseil Municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

Le CCAS de Saoû est né cet hiver, le 20 janvier. Il est présidé par Daniel Gilles, Maire de Saoû et est constitué de :

- quatre membres du Conseil Municipal : Mme Anne-Flore Nohé et Sylvie Dischert, conseillères, Mrs Christian Archer et Paul Castelnau, adjoint et conseiller.

- quatre membres désignés par M. le Maire : Mmes Mathilde Gogué-Fuoc, Danielle Perrinet, Christine Franc-Tillard et de Mr Jean-Philippe Petit.

Tous ces membres se réunissent une fois par trimestre. Ces réunions nous permettent d'aborder les sujets sociaux d'actualité dans la commune.

Une réflexion est en train de se faire, au niveau du CCAS, sur les besoins et envies des personnes retraitées, des plus jeunes aux plus âgées, intéressées pour se retrouver et faire des activités, monter des projets, partager une passion. Dans ce cadre, nous vous proposons une réunion qui aura lieu à la salle des fêtes de Saoû **le mercredi 29 juin à 16h** autour d'un goûter.

À cette réunion, nous pourrions parler de vos attentes et désirs concernant ces activités et comment s'organiser pour les réaliser. Nous profiterons de cette occasion pour vous distribuer un questionnaire, qui permettra de bien cerner vos aspirations.

Si déjà vous avez une idée à nous soumettre, voici les noms des personnes à l'origine de cette rencontre.

Sylvie DISCHERT et Sophie ROCHET

Contact : 04 75 76 01 79 ou fdischert@free.fr

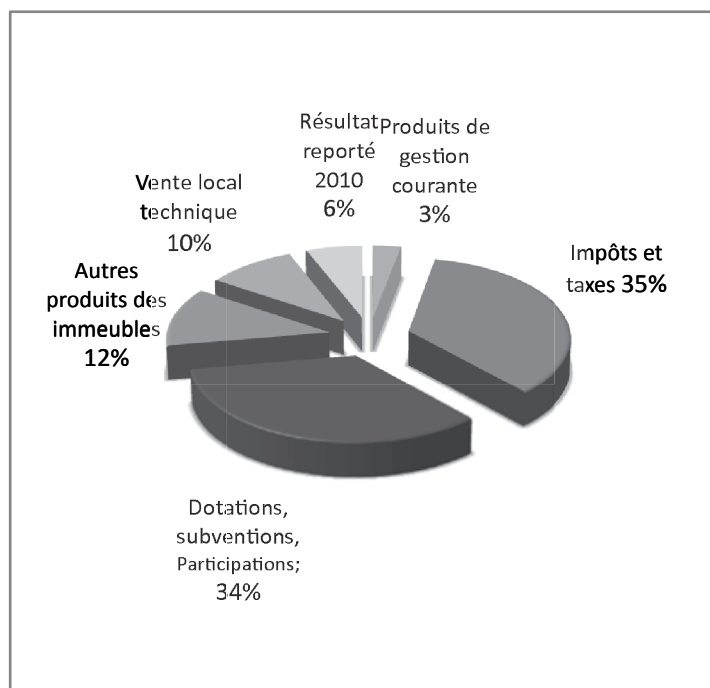
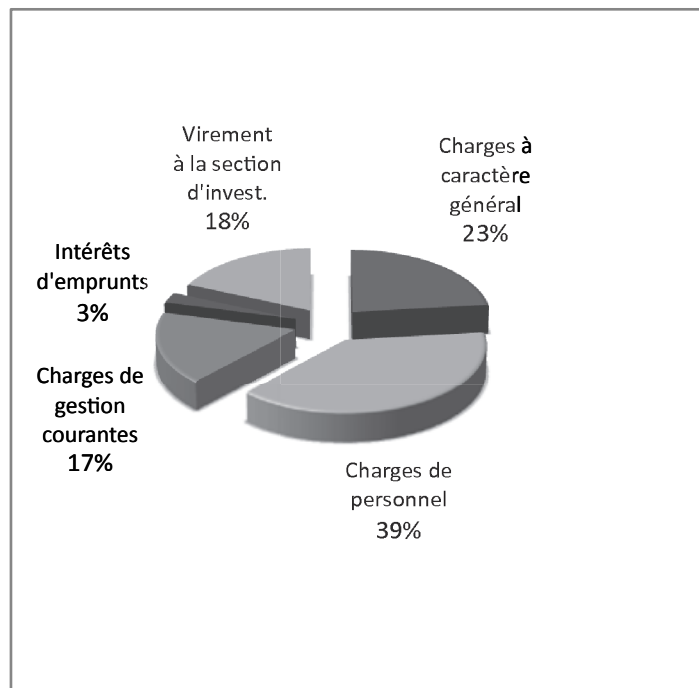
Finances du village

Budget Général 2011

Section de fonctionnement

Dépenses 432 731€

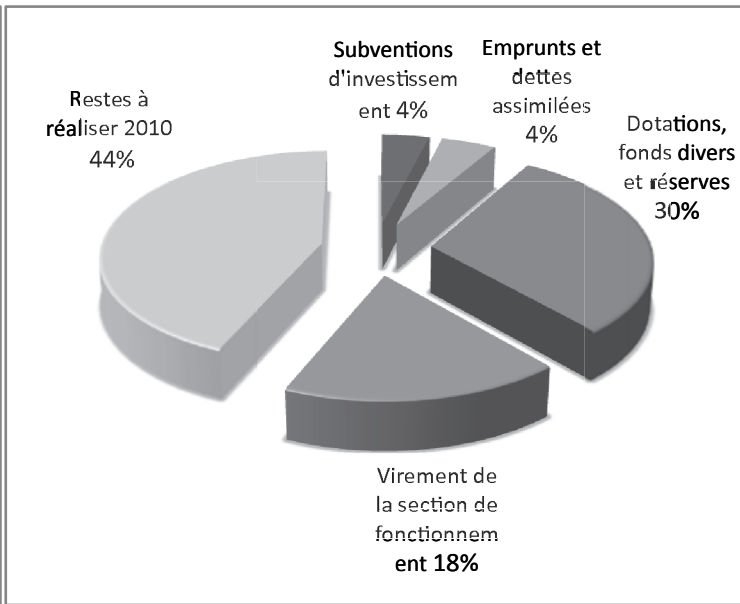
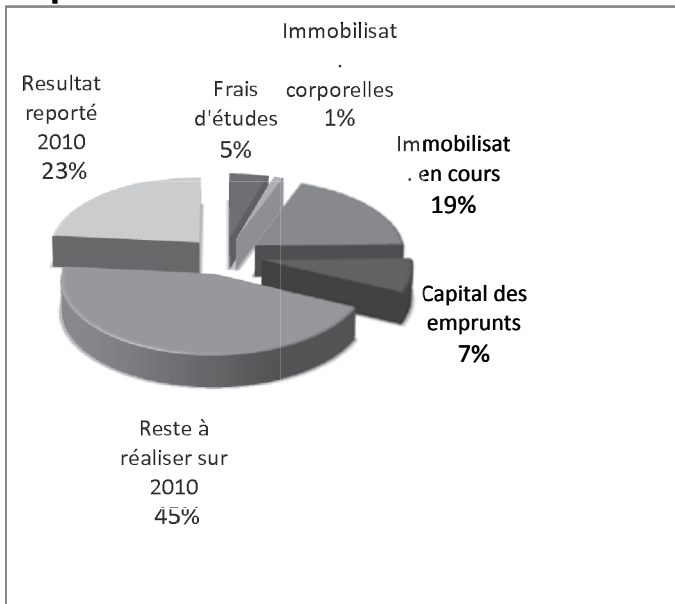
Recettes 432 731€



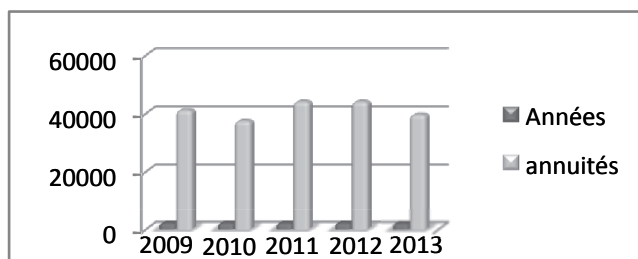
Section d'investissement

Dépenses 444 435€

Recettes 444 435€



Budget Général
Remboursement des Emprunts Capital + Intérêts



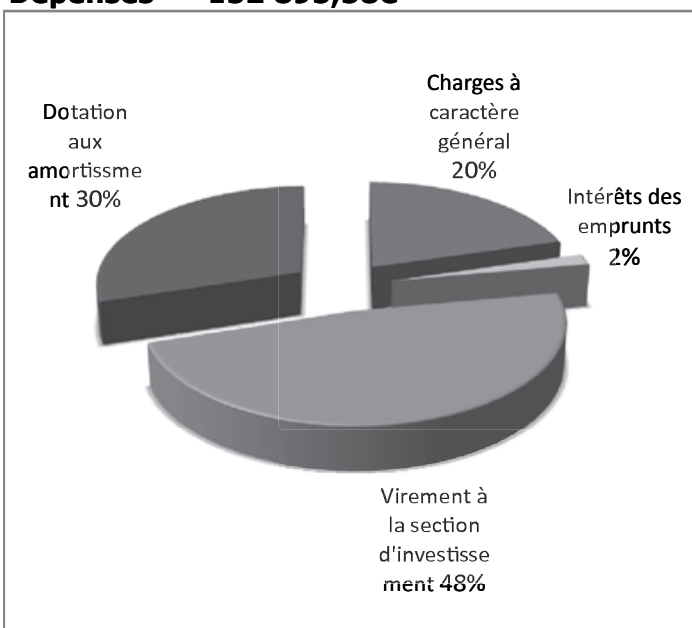
En dépenses d'investissement les frais d'études + les immobilisations représentent 109 565,00€ soit 81 181,00€ de travaux et 28 384,00€ en réserve de trésorerie.

Finances du village

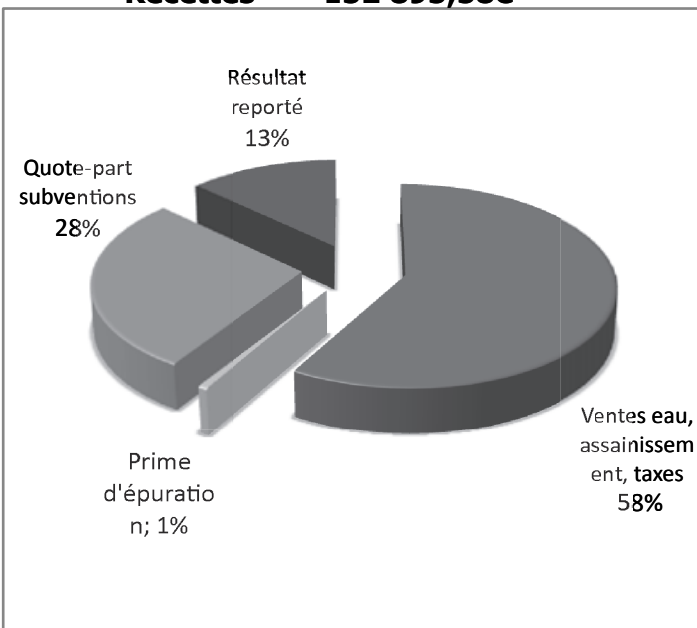
Budget Eau et Assainissement 2011

Section d'Exploitation

Dépenses 152 895,58€

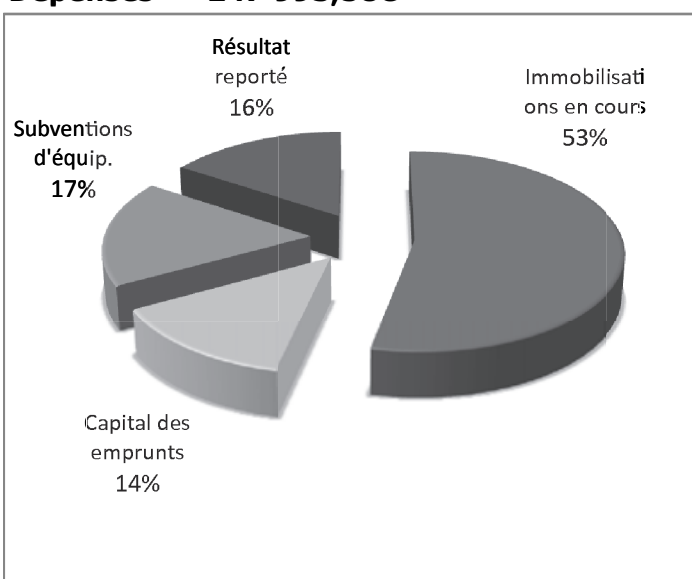


Recettes 152 895,58€

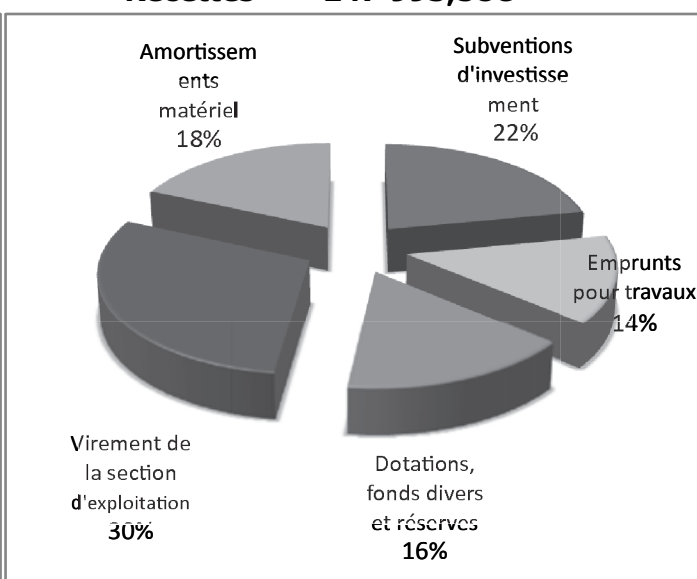


Section d'investissement

Dépenses 247 993,58€



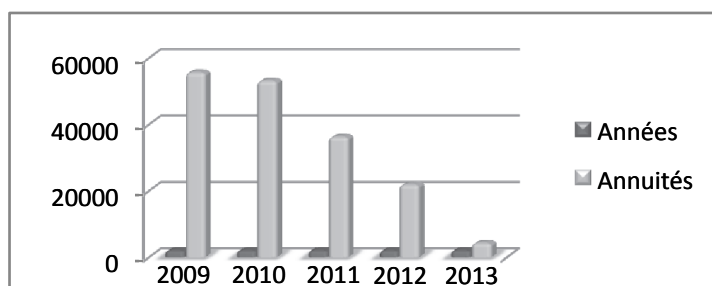
Recettes 247 993,58€



Budget EAU

Remboursement des Emprunts

Capital + Intérêts



En dépenses d'investissement les immobilisations en cours se montent à 132 518,58€ soit un montant de 105 657,00€ de travaux et 26 861,58€ en réserve de trésorerie.

Le camping municipal de La Graville est désormais sous "délégation de service public". La commune a lancé cet hiver un appel à candidature. C'est Stéphane Martin qui en est aujourd'hui le gérant. Explications, sous forme d'interview :

Stéphane, tu as repris le camping le 15 avril, deux mois après l'appel à candidature, quelles sont tes premières impressions ?

Et bien ... j'ai surtout l'impression que ça fait beaucoup longtemps ! le temps est très rempli on ne le voit pas passer...

Deux "week-end à pont" qui finissent, un bon avant goût de la saison... qui n'a pas vraiment commencé en fait.

[bon rire franc de Stéphane]

Ha bon ? la saison n'a pas commencé ? La saison a clairement commencé. D'ailleurs nous en profitons pour corriger nos lacunes d'organisation, par exemple nous avons fait ce week-end une première réelle gestion d'emplacements : le camping était plein.

As-tu des projets pour le développement du camping ?

Plein de projets, mais je me rends compte à l'usage que cela ne va pas se faire en cinq minutes. Le premier projet qui sera en place, dont j'attends l'autorisation, c'est la buvette.

Également rapidement, l'amélioration de l'organisation au niveau des inscriptions, des mouvements, de la récupération des infos pour la gestion des campeurs. Projet gestion efficace.

Pour quand la buvette ?

L'autorisation arrive fin du mois. La formation obligatoire a lieu également à la fin du mois. Donc, je ne sais pas encore comment je vais caler tout ça, mais je prévois la buvette qui fonctionne pour juillet. Les clients l'attendent tous : un petit coin pour se caler et discuter tranquillement, manger une frite...

Nous allons commencer par l'urgence des petits déjeuners. Ce matin par exemple c'était la course pour trouver du pain. La plupart des campeurs se lève tôt, ils veulent déjeuner quand ils se réveillent.

Qu'est-ce qui ne changera pas a contrario ?

Alors là je me tais, et on écoute. [les oiseaux chantent, grand sourire] Le camping reste fidèle à lui-même, ce qui ne changera pas, c'est le cadre ! Je n'ai pas non plus changé les tarifs.

D'autres projets, ou idées, qui vont apparaître rapidement ?

Je vais bien bien m'occuper de ces "vélos navette" parce que les gens apprécient vraiment de pouvoir aller au village plus rapidement et en roulant. Je n'en ai que deux pour adultes, il faut que j'en trouve davantage.

Un autre aspect de ce camping maintenant "occupé", c'est qu'il devient naturellement une sorte de succursale de l'office de tourisme. Il est au milieu des départs de rando, départs de grimpe, de la forêt. Les gens n'ont pas vraiment envie de retourner au village pour aller chercher les topos, les cartes, les infos pratiques. C'est un message que j'ai d'ailleurs un peu de mal à faire passer. Je n'ai pas envie de faire des sous avec ça, ce n'est pas du tout l'objectif, mais je veux évidemment satisfaire les gens, qu'ils se sentent choyés.

Que signifie exactement une "délégation de service public" ? Financièrement, pour la commune, ça change quoi ?

Le service public doit être maintenu. L'idée pour moi est d'améliorer le service du camping. Conserver les tarifs municipaux fait également partie de cette notion, à mon avis.

Financièrement, je verse une redevance, dont le montant doit dépasser le niveau de revenu moyen obtenu par la gestion municipale. Je dois donc développer l'activité et le chiffre pour en vivre également, et à ce stade je suis très confiant.

Tu parles de fonctionner en réseau le plus possible avec les associations, les commerçants, et le village...

Oui effectivement, il y a tous les endroits, les restaurants ou autres attractions que je connais personnellement, donc il est facile pour moi d'en parler.

Je prévois d'aller voir les autres, c'est une question de temps,

mais je ne comprends pas que tous ceux qui ont une activité à promouvoir auprès des touristes, ne viennent pas au moins apporter leur documentation ici.

Bref, si je cherche à satisfaire les gens qui sont là, ce n'est pas du tout incompatible avec satisfaire les gens du village qui travaillent. Sam est venu avec son camion pizza, ce qui est une très bonne idée. Il me demande quel est le deal, je lui réponds qu'il n'y a pas de deal, les campeurs sont contents, Kaki-Lima fait sa recette, c'est très bien comme ça. Y compris quand je ferai des frites, ça ne me dérange pas du tout qu'il vienne une fois par semaine. Les gens peuvent vouloir manger des frites ou des pizzas. Il en faut pour tout le monde. [rire] Je ne suis peut-être pas assez commerçant, mais je trouve que c'est l'ambiance idéale pour le camping et pour moi.

Que vas-tu faire toi, pour développer ce fonctionnement en réseau ?

Ben il faut le temps d'aller rencontrer les gens, voir ce qu'ils font, récupérer les petites infos, comme les horaires d'ouvertures des restaurants, c'est tout bête. Quelquefois je me dis qu'il faudrait organiser quelque chose, comme des assises du tourisme pour le village, un moment de rencontre pour pouvoir échanger, pouvoir se connaître ne serait-ce que ça, et optimiser le tout.

Comment s'est passé la candidature ?

[silence] Ouuh ça fait un bout de temps. C'était dynamisant, un très bon moment. Le seul bémol, éventuellement, serait d'avoir décidé de démissionner du Conseil municipal, car je voulais éviter toute collusion, ou mettre le Conseil en porte-à-faux. Le camping l'a emporté sur mon engagement municipal, mais j'ai beaucoup aimé être actif à la Mairie, et j'en profite pour remercier Daniel de m'avoir choisi dans son équipe et remercier également tous ceux qui ont voté pour mon nom dans la liste.

As-tu déjà eu des retours positifs ou négatifs sur le changement et le fait que tu t'occupes dorénavant du camping.

Oui plein. Je vais commencer par les négatifs : les gens qui pensent pouvoir rester, par exemple, tout le week-end en ne payant qu'une nuit. Alors on leur explique les tarifs et pourquoi il y a des tarifs. Sinon, dans l'ensemble, les retours sont très positifs. Notamment les fidèles qui reviennent. Même le week-end de l'ascension, qui était exécration, beaucoup m'ont dit : "sale temps mais on revien dra !".

... du village ?

Un peu de retour de l'office de tourisme ; j'ai envoyé pas mal de campeurs dans les restaurants, mais je pense que c'est un peu tôt pour les retours. On verra.

Pour finir as-tu un message spécifique pour les Saoniens ?

Ha... [rire] oui peut-être... J'aimerais qu'on prenne en compte que le camping n'est plus géré par la municipalité, qu'évidemment on peut y venir, on peut toujours venir cueillir des champignons, mais qu'il y a des règles, et tout le monde doit les respecter. Il y a des gens qui y travaillent, ce n'est pas un libre service. Je passe par exemple - beaucoup de temps à gérer les grimpeurs, qui croient que toutes les installations du camping sont à leur disposition. Ça a également un coût, qui finit au bout du compte par ne plus être négligeable. Il suffit de venir me voir. Quand il y a un dialogue, on trouve forcément une solution.

Qu'est-ce qui va le plus te plaire dans cette petite aventure ?

Ce sont les moments de gros rush, tout le monde arrive un peu en même temps, c'est plutôt euphorique. Tout le speed de l'installation c'est relativement événementiel. Et puis il y a ces moments de calme, comme maintenant, où l'on discute en dehors des questions logistiques. Ça fait beaucoup de bien.

la vie associative

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et n'engagent que leurs auteurs.

Samedi 25 juin La fête de l'école

La fête de l'école de Saoû-Soyans-Francillon aura lieu aura lieu à Saoû samedi 25 juin après-midi.

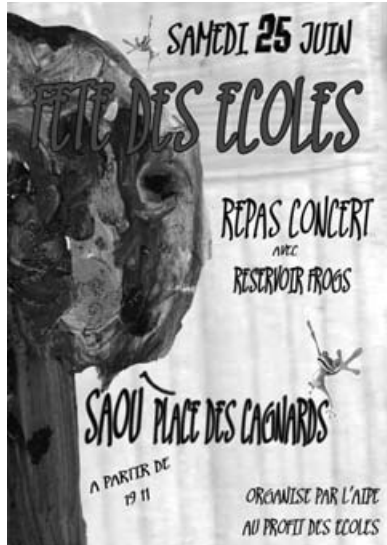
Au programme :

- 16h-17h30 Parcours d'orientation dans le village par équipe.
- 17h30-18h15 Présentation des films et des photos
- 18h15-19h Spectacle crée avec l'intervenante en musique.
- 19h30 : repas et soirée concert organisés par l'AIPE sur la place des Cagnards.

Pour faciliter l'organisation du parcours d'orientation, nous vous demandons d'inscrire les équipes.

1 adulte (+ de 18 ans obligatoire par équipe, cinq personnes max./équipe)

Merci d'avance !



La vie au village Participons !

Pour mettre en place une idée lancée lors d'une réunion de quartier sur l'intérêt tant pour la qualité de vie de la commune que pour notre investissement au sein du village, je lance un appel à chacun pour faire un petit effort de participation, selon ses envies et ses possibilités, à de menus travaux pour le village.

L'idée est donc de constituer ponctuellement des petites équipes de volontaires pour effectuer, en accord avec le Conseil Municipal, quelques chantiers participatifs dans la bonne humeur pour œuvrer ensemble à la mise en valeur et la préservation de notre lieu de vie.

Les travaux envisagés (plantations, nettoyage des canaux et rivière, petits aménagements, peinture...) ne nécessitent pas de compétences particulières si ce n'est l'envie de consacrer un peu de temps à son cadre de vie et de se rencontrer autour d'un projet commun.

Ces petits chantiers seraient également une bonne occasion de faire participer les enfants et les ados au fonctionnement d'une communauté à l'échelle du village.

Si vous avez des idées de choses à réaliser ou à améliorer et si vous êtes séduits par ce projet, merci de me contacter.

Mary Desnos – 06 19 13 53 99
mary.desnos@orange.fr

Concerts

Musique et théâtre "Sous le Tilleul"

Après un premier concert à la maison, sous le tilleul, rue de l'Homme, en septembre 2010, où vous êtes venus nombreux, pour en assurer le succès, Mikki Steyn et moi-même, Christian Bellegueulle, serions très heureux de vous recevoir à nouveau, SOUS LE TILLEUL pour cette année en vous conviant aux manifestations suivantes. Nous avons voulu

cette saison éclectique, que nous appellerons désormais "SOUS LE TILLEUL", donner des concerts particuliers, du théâtre, de la poésie. Nous partagerons après chaque soirée un apéritif convivial avec les artistes toujours intéressés par vos commentaires, en vue de vous offrir toujours plus de plaisir et de satisfaction.

Au programme :

VENDREDI 15 JUILLET à 17 heures

Pièce de théâtre : « **Une femme de lettre** »

interprétée par Martine LUCAS (de Paris)

suivie d'un concert de Mikki Steyn et Christian Bellegueulle

SAMEDI 27 AOUT à 17 heures

Récital de Poésie par « **Le Théâtre du Regard** »

Quelle qu'en soit la couleur, on a tous une main à tendre

tiré de l'ouvrage 100 poèmes contre le racisme

suivi d'une pièce : « **Camille et Paul Claudel** » de Jacques Bruyas,

interprété par Christiane Kattendjian et Christian Bellegueulle

DIMANCHE 28 AOUT à 21 heures - dans la cour illuminée

Concert de « **Bach à Bizet** »

par Mikki Steyn (flûte traversière), Susan Jenny (piano)

et drame poétique de et par Christian Bellegueulle



Concerts

En juillet, deux concerts de Saoû chante Mozart



Les deux concerts que donnera le festival à Saoû sont particulièrement significatifs. L'expérience montre d'ailleurs que ce sont les plus "courus" par le public, drômois et touristes. Pour satisfaire ce double public, il a été décidé de séparer les deux concerts de plus de 3 semaines.

Le dimanche 3 juillet à 19h, la Place des Cagnards verra le retour du célèbre Quatuor à cordes suisse Sine Nomine renforcé par le violon alto de l'Orchestre de chambre de Lausanne Michael Wolf. Ce Quatuor était en effet venu dans la cour du château d'Eurre en 1997. Dans cette édition consacrée aux œuvres composées par Mozart à Salzbourg, seront donnés deux quatuors, dont le premier que composa sur Mozart sur la route de Salzbourg à l'Italie et deux quintettes, dont un de l'ami de Mozart, Michael Haydn, le frère de Josef.

Cette soirée sera celle de la Région, mais aussi de l'amitié franco-suisse : le festival a des amis à Genève et un grand projet commun en 2012. Le 3 juillet, le Président de la Région Rhône-Alpes, l'ancien ministre Jean-Jack Queyranne (le seul homme politique à n'avoir raté aucun de nos festivals depuis 12 ans), recevra, entre autres, le

Président du Dauphiné libéré et le Consul Général de Suisse à Lyon. Nous espérons que des amis de Lachaux reviendront.

Attention : si la place peut contenir 600 personnes, il faudra bien se réfugier dans l'église en cas de pluie ou de mistral déchainé (c'est arrivé une fois depuis 1989). Seuls pourront rentrer dans l'église les porteurs de billets "Pass", c'est-à-dire qui ont retenu deux autres concerts. Les autres spectateurs seront naturellement remboursés

Le mercredi 27 juillet aura lieu le dernier concert du festival, soirée du Conseil Général, dans la forêt. Il sera donné par l'Ensemble de Basse-Normandie, créé en 1982, qui réunit 18 musiciens permanents. Il sera dirigé par un grand violoniste, venu au festival en 2007, Jean-Pierre Wallez. Couvert de distinctions et de grands prix du disque, il est titulaire d'une classe de virtuosité de violon au Conservatoire Supérieur de Genève. Mais il abandonnera ce soir-là l'archet pour la baguette avec deux magnifiques solistes : Carlo Colombo, le musicien qui vient tous les 10 ans au festival (il a participé à Saoû chante Mozart en 1991 et 2001) qui jouera le rare et unique concerto pour basson de Mozart (deux autres ont été perdus) et le grand violoniste virtuose Gilles Apap. Le festival espérait le faire venir depuis longtemps. Ce n'était pas facile : il vit surtout aux Etats-Unis et tourne dans le monde entier avec son ensemble de musique de chambre Colors of Invention. Dans la Forêt, il jouera le 4e concerto pour violon et le concert se terminera par le chant de triomphe de la 29e Symphonie.

Attention : le nombre de places est limité à 700. L'expérience montre qu'il est vite atteint. Places en vente à l'Office de Tourisme.

Livres

Les éditions de la Galipotte

La petite maison d'édition de Saoû, suit son rythme de publications. Après le succès de « Là où souffle l'esprit... » (épuisé en un trimestre), elle publie un roman passionnant de l'isérois Gilbert Vincent-Caboud, « L'anomalie » et un charmant recueil de contes de la montoisonaise Mylène Fau « Petits contes de la Drôme et d'ailleurs ».

On annonce, à l'automne, un très attendu ouvrage sur Mandrin de notre ancien premier adjoint et académicien drômois, Alain Balsan.



Francillon, 2 et 3 juillet

Olympiades inter-villages

La prochaine édition des Olympiades du Risque Presque Indécent (ORPI) auront lieu cette année à Francillon, en même temps que **la Fête des moissons**, les 2 et 3 juillet. Au programme jeux concours, quiz, pétanque, bal, repas. Les villages de Saoû, Soyans et Francillon s'affronteront dans des épreuves physiques, culturelles et loufoques. Rigolades et bonne humeur garanties ! Une bonne occasion de passer du bon temps entre villageois voisins.



Saouniens, venez nous aider !

Vous avez tous, bien entendu, coché sur votre calendrier, les dates du **16 et 17 juillet**. Vous nous avez fait part, durant l'année, de vos remarques et doléances quant au déroulement de la Fête. Nous en tenons compte. Notre souhait, cette année, est que votre fête préférée soit celle de tous les villageois ! Que chacun en soit fier !

Une programmation musicale le samedi soir axée sur la convivialité, le bonheur de passer un moment entre petits et grands, jeunes et moins jeunes, autour d'excellents produits à déguster et de pas de danses entraînants. Le dimanche, le retour du Picodon et des chèvres au centre de la Fête... Durant ces deux jours, le maintenant traditionnel Marché des créateurs, des animations de rue où chacun pourra admirer les prouesses de nombreux artistes...

L'équipe réunie, sous la houlette de Samuel Coste, travaille d'arrache-pied à une Fête pour nous tous ! Pour plus d'information, consultez notre site internet www.fetedupicodon.com, ou inscrivez-vous à notre Newsletter. Nous sommes également présents sur les principaux réseaux sociaux (Facebook, Myspace, Youtube).

Appel aux bonnes volontés !

La Fête du Picodon, qui entre dans sa 39^{ème} année d'existence, est un événement compliqué et long à mettre sur pied. Le bon déroulement de l'événement dépend essentiellement du nombre de bénévoles présents pour nous aider. Venez faire partie de l'aventure, on vous chouchoutera : un foyer réservé pour se restaurer et se reposer, un tee-shirt spécifique pour se reconnaître, un esprit d'équipe et une franche rigolade assurée.

N'hésitez donc pas, si vous voulez faire vivre votre village, à apostropher Truss, Francis, Chantal, Ber, Sam, Nath... Nous sommes présents le samedi matin, avec notre carriole, sur le marché. Des tableaux d'inscription sont également placés chez nos commerçants. Même pour peu de temps, votre aide nous est vitale !



Deux réunions de bénévoles auront lieu, pour se répartir les postes et les tranches horaires :

- **vendredi 1er juillet** à partir de 18h (la réunion la plus importante, à ne pas manquer),

- **vendredi 15 juillet** au soir (pour finaliser le planning), au jardin de la Cure.

Appel au civisme :

La circulation sera interdite au centre du village, ainsi que le stationnement. Des exposants seront installés depuis notre brasseur local, jusqu'à la caserne des Pompiers, ainsi qu'au centre du village, comme les autres années.

Une déviation sera mise en place, en collaboration avec la municipalité, la gendarmerie et le Conseil Général. Un sens de circulation que CHACUN se devra de respecter. Où pourrez-vous stationner ? Sur le parking derrière la caserne des Pompiers, parking réservé aux Saouniens.

Dès le lundi, celui-ci sera balisé. Nous vous invitons donc à y prendre place, de façon à ce que nous puissions installer les stands sans être gênés.

De plus, notre village sans voiture n'est-il pas plus agréable ? Il vous faudra pour cela, par contre, durant la fête, utiliser la déviation mise en place. Nous comptons sur votre civisme pour ne pas franchir les sens uniques, ni stationner en dépit du bon sens et sans tenter de négocier avec les personnes placées aux déviations. Durant la fête, vous avez besoin de quitter le village ? Pas de souci : Vous prenez le sens de circulation et un badge vous permettra de retourner au parking... Un Bienfêteur vous le remettra personnellement.

D'avance, Saouiène et Saounien, nous vous souhaitons une très belle fête !!

Jean-Philippe, pour le Comité

Sondage d'opinion : votre avis sur la fête à Saoû

Au début de l'hiver, nous avons mis dans vos boîtes aux lettres un petit questionnaire sur ce que vous aimez et ce qui vous déplaît dans les divers événements organisés par le Comité, afin d'améliorer nos actions. Merci à tout ceux qui ont répondu ! Voici une synthèse des réponses :

Vous aimez bien : le concours d'affiches, le marché des créateurs, le bal populaire et familial, les spectacles de rue, les fanfares, les tapas et snacks, les concerts détente de l'après-midi du dimanche, être entre amis à la buvette, le tri des déchets et toilettes sèches.

Les avis sont partagés : le concours culinaire, le repas du dimanche midi sous les platanes,

Vous ne vous sentez pas trop concernés : le chapitre de la confrérie et l'élection du picodon de l'année.

Vous n'aimez pas du tout : les chiens, un certain public attiré par une programmation électrique, la fin des concerts trop tard dans la nuit.

Vos suggestions d'améliorations futures : un spectacle de danse, des toilettes mieux indiqués, mieux informer sur les règles de circulation et de stationnement, plus de chèvres, un batteur (pour annoncer les spectacles), un thème par année (par exemple : la fête du picodon invite le samedi un pays ou un région, avec musique et cuisine spécifique), ne pas mettre de haut parleur sous les fenêtres des personnes de + 80 ans.

Soyez assurés que le dépouillement de ce sondage nous sera très utile pour continuer à améliorer la fête à Saoû !

Truss, pour le Comité



Pour contacter le Comité de la Fête du Picodon :

- Pour des questions d'ordre général : contact@fetedupicodon.com ou 06 26 22 14 61
- Pour proposer du bénévolat : benevoles@fetedupicodon.com ou 06 26 22 14 61
- Pour le marché : exposants@fetedupicodon.com ou 06 18 90 02 92



Office de Tourisme de Saoû, Soyans, Francillon

Un outil capital de la vie économique

Notre Office de Tourisme fonctionne depuis longtemps grâce à des contrats aidés par l'État ce qui nous oblige à changer régulièrement d'Hôtesse ce qui n'est pas bon pour l'activité. Il se trouve que pour diverses raisons remontant à 2010 nous arrivons à la fin d'un de ces cycles. Nous allons devoir nous séparer de Dominique Rosier qui heureusement a de multiples et beaux projets.

Nous allons donc recruter rapidement une personne qui travaillera quelques temps en tandem avec elle puis qui prendra le relais.

Nous continuons à explorer toutes les pistes menant à l'autonomie financière, ne bénéficiant pas, comme nos voisins et amis, de l'aide d'un SIVOM (Bourdeaux), de la CCVD (Livron) ou d'une ville (Crest) et ne disposant pas de ressources propres suffisantes. Les dossiers se multiplient, certains devraient aboutir, mais les échéances sont très proches.

Pourtant nous sommes devenus un outil capital de la vie économique. N'oublions pas que le tourisme est devenu la première activité économique de la Drôme, que notre Office, avec 7500 visiteurs, a connu une hausse de fréquentation de 40% en 2010 et que notre site a doublé sa consultation avec 56 300 contacts.



Mais, au-delà de l'accueil des visiteurs, nous sommes aussi un outil au service de la population locale qui ne mesure pas toujours notre utilité à sa juste valeur. Non seulement nous pouvons vous aider pour des informations de base (horaires des trains et des bus, ouverture des activités locales (aussi bien médicales qu'artisanales ou de loisirs), réservations de places de spectacles, accès aux activités sportives, etc, mais aussi pour préparer vos vacances dans une autre région. Grâce à nos réseaux professionnels nous sommes connectés avec tous les partenaires du tourisme et nous avons aussi le savoir-faire pour vous éviter, par exemple, les pièges des consultations « internet » faites sans repères.

C'est le constat que font tous les Offices de Tourisme de France. Certes le e-tourisme explose, y compris au niveau des réservations, et pourtant la fréquentation des Offices n'a jamais été aussi importante et la vocation d'aide et d'appui à la population locale prend de plus en plus d'importance. Dans de nombreuses situations avoir le réflexe « Office de Tourisme » peut être une bonne solution. Nous sommes à votre disposition.

Bernard Foray-Roux

L'Atelier

Théâtre : nos enfants sur les planches !

Nos chères têtes blondes sont montées sur les planches pour nous présenter leur spectacle le **dimanche 19 juin** à la Salle des Fêtes. Deux représentations ont eu lieu : l'une à 15h et l'autre à 20h. Un grand succès, les adultes ont été impressionnés par les talents de leurs enfants !

A la rentrée, les jeunes apprentis comédiens pourront à nouveau s'exercer. Reprise des cours début octobre, inscriptions le **martedì 20 septembre** à 18h30 à la salle des fêtes. Attention, les places sont limitées : pas plus de 10 enfants.

Renseignements : **Sylvie Archer** au 04 75 76 05 81 ou 06 81 18 71 84.

Bonnes vacances, à la rentrée !



Du Véron à la Vèbre

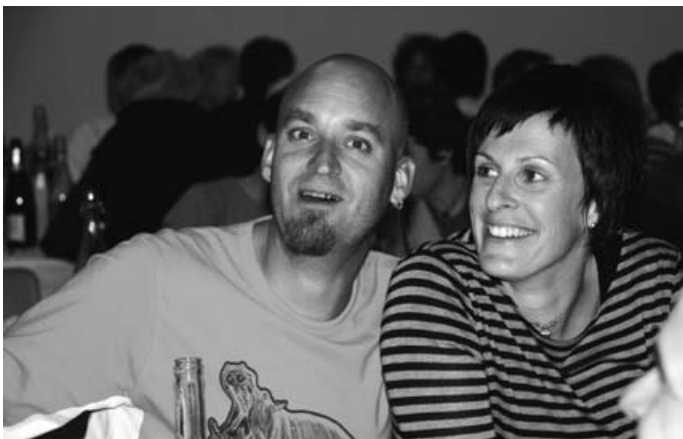
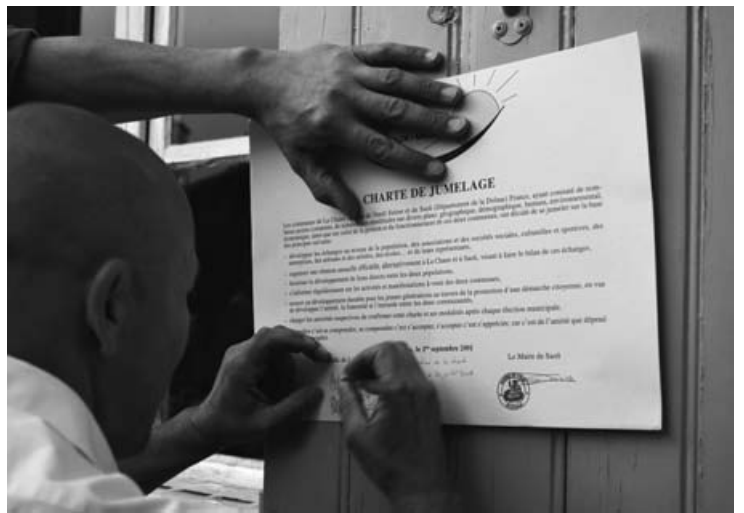
Dixième anniversaire du Jumelage Entre Saoû et La Chaux (Suisse)

Pour une belle fête ce fut une belle fête !

Les 11 et 12 juin, tout le village de Saoû s'est mobilisé pour accueillir une délégation de La Chaux forte de 94 personnes, les nourrir, les loger, les équiper et les emmener visiter la forêt de toutes les façons.

Escalade, via ferrata, randonnée sportive, randonnée botanique, VTT sportif, VTT familial, sentier des Huguenots, promenade en calèche ou à dos d'ânes, autant d'activités gratuites pour les amis suisses et français qui y participèrent encadrés par des professionnels et des bénévoles nombreux et compétents. Le pique-nique du midi et le repas du soir étaient aussi offerts aux jumeaux des deux villages et l'ambiance y fut joyeuse et détendue jusque tard dans la nuit.

Le Syndic de La Chaux et le Maire de Saoû re-signèrent, pour l'occasion, la charte d'un Jumelage qui compte de plus en plus d'adeptes dans les deux communautés. Nul doute que le bilan, déjà extrêmement riche en activités et manifestations diverses, ne s'enrichisse encore, rapidement, de plusieurs projets communs.



Au nom de la population et de la Municipalité de La Chaux



Très cher Amis Saouniens,

Il paraît que dix ans de Jumelage cela se fête. Et bien oui et de quelle manière l'avez-vous fait ! Un accueil chaleureux et fraternel, des groupes festifs dans les quartiers pour le repas du samedi soir, des activités variées dans votre magnifique forêt agrémentée d'un somptueux pique-nique, puis une fête où tous enfin réunis, ont pu se rappeler ce que ce Jumelage nous a apporté et surtout rêver de ce qu'il nous apportera encore longtemps, à n'en pas douter.

Merci à toutes et tous, organisateurs tenaces à la tâche afin que tout soit parfait – et cela fut le cas - logeurs et accompagnateurs qui nous avez reçus à bras ouverts quand bien même nous ne nous connaissions peu ou pas pour certains. Vous nous avez montré à quel point, tout comme nous, vous teniez à faire perdurer notre jumelage, donnant raison aux convaincus de prolonger cette belle aventure d'échanges. En avant pour les vingt ans... et surtout, à bientôt chez vous ou chez nous !

Paul-Henri dit « Paulo » Marguet
Syndic de La Chaux

Histoire

Les origines de “La Fête à Saoû”

1^{er} épisode : de 1972 à 1986, la médiatisation de la fête

Jean-Baptiste Montard, étudiant en Etudes Rurales, nous a fait l'immense plaisir de consacrer son mémoire de Master à l'histoire de notre fête. Ce travail lui a valu les félicitations de ses professeurs et la note de 17/20. Nous en publions, sur deux numéros du P'tit Saoû, quelques extraits (hélas tronqués par manque de place). Le mémoire complet est consultable en Mairie.

Certains d'entre-vous trouveront sans doute des “erreurs” historiques dans ce récit, ou des analyses qu'ils ne partagent pas. Jean-Baptiste n'est pas Saounien et ne fait que retranscrire, sans aucun parti-pris, le résultat de ses recherches personnelles.

La commune de Saoû ne peut être considérée comme la « capitale » du picodon dans le sens où on ne trouve aucun lien historique direct entre Saoû et la « naissance » ou la fabrication de cette spécialité Drôme-Ardèche. Il est donc intéressant de se demander pourquoi la fête principale de cette commune est devenue, depuis presque 40 ans, un lieu de promotion et de célébration de cette production fromagère locale ?

En se penchant sur l'action des « initiateurs » qui ont créé la fête du picodon, il est important de revenir sur le contexte dans lequel s'inscrit la mise en place de cette manifestation : celui des années 1970 et du « retour au local ». Alors que le mouvement de mondialisation et de standardisation des produits s'accélère depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les réactions se multiplient en faveur de la « diversité » de la production alimentaire. Par la célébration d'un « produit de terroir », la fête du picodon – dont le succès ne fait qu'augmenter lors des premières années de sa mise en place – répond à des préoccupations économiques mais aussi culturelles et identitaires. Grâce à une médiatisation principalement orchestrée par le Maire de Saoû, Henry Fuoc, la fête du picodon servit, pendant ses premières années d'existence, de « tribune revendicative » en faveur d'une appellation d'origine. Depuis l'obtention de celle-ci en 1983, la fête du picodon a su renouveler ses équipes organisatrices désormais réunies au sein d'un nouveau « comité de la fête du picodon ». La fête a évolué et a su diversifier et multiplier ses animations culturelles. Réalisant une foire accueillant, en plus du picodon, les autres produits de terroir, cette fête mêle de façon originale le secteur économique avec le secteur culturel. Elle est révélatrice du rôle social et culturel du patrimoine alimentaire.

A) La fête à Saoû », une volonté du syndicat d'initiative

Toutes les fêtes religieuses qui se tenaient à Saoû depuis le début du XX^e siècle (fête votive, la Fête-Dieu, les Rogations) ainsi que le bal du 14 juillet, disparurent, au plus tard, lors des années qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'autres animations firent leur apparition. La première fête fut mise en place pendant les années 1950 grâce aux actions d'un corps de pompiers volontaires créé au sein de la municipalité en juillet 1938. Cette fête fut

naturellement baptisée « la fête des Pompiers » et avait lieu le premier dimanche d'août. Il s'y organisait un défilé aux lampions précédé d'un feu d'artifice.

La mise en place de la « fête à Saoû » au début des années 1970 résulte de l'action menée par un syndicat d'initiative créé en 1972. Celui-ci regroupait des membres habitant Saoû et les communes voisines : Soyans et Francillon-sur-Roubion. Ce sont les animateurs principaux du syndicat d'initiative dont Michel Chalancon, propriétaire de l'hôtel-restaurant de Saoû Le Week-End ; Max Ponce, un publicitaire devenu le premier président du syndicat et Marcel Vaganay, qui décidèrent de lancer une nouvelle fête à Saoû. Le but de celle-ci était avant tout de « réanimer » le village par des activités rendant Saoû et les

communes voisines plus « vivantes » et attractives. Selon Henry Fuoc, nouveau maire de la commune élu en 1975, la mise en place de ce syndicat d'initiative aurait également répondu à des tensions de gouvernance locale puisqu'il aurait servi de « contre-pouvoir » à l'action de la Mairie communiste de Saoû : « pour revenir au début de la fête à Saoû, il y avait un problème politique. A la Libération, c'est le Parti communiste qui a pris en main le



Le syndicat d'initiative dans les années 70 et son président, Marcel Vaganay, la 4^e personne en partant de la gauche. Le premier président de “La Fête à Saoû”, Michel Chalancon est le dernier à droite au second plan.

conseil municipal de Saoû et puis il y a eu un homme assez étonnant qui s'appelait Marcel Vaganay (...) Il s'est investi dans le syndicat d'initiative pour faire une espèce de « contre-pouvoir » au maire communiste. »

Suite à la constitution de ce syndicat, un « comité d'organisation » fut créé. Sa vocation était de mettre en place une première fête prévue pour le troisième week-end de juillet de l'année suivante. Lors de cette première session appelée « la fête à Saoû », plusieurs activités furent organisées : un « jumping » avec les clubs hippiques de Crest et de Dieulefit, un ball-trap, un concours de pétanque. Des manèges étaient aussi présents. Jusqu'en 1976, le slogan publicitaire fut « le 23 juillet, c'est la fête à Saoû ». Pendant ces toutes premières années de festivités, l'entrée du village était payante car le budget nécessaire à l'organisation de cet événement était de 30 000 francs.

C'est en 1974 que fut créée une première Foire au picodon. Seulement sept marchands y participèrent dont un producteur habitant la commune de Saoû. Ils furent plus nombreux l'année suivante pour plusieurs raisons : la presse en fit rapidement échos et le syndicat caprin présidé par

Emile Magnet y apporta sa contribution. L'arrivée de ce syndicat défendant les intérêts de la filière caprine dans la Drôme (éleveurs, producteurs de lait et de fromages de chèvre, affineurs) en tant que nouvel acteur de l'évènement fit apparaître un premier concours de fromage de chèvre. En 1975, ce concours de dégustation n'eut à juger que quatre concurrents. Bien que le picodon donna son nom à la Foire, celui-ci n'était pas le seul fromage de chèvre présent. Cela montre que le nom de cette production locale est « accrocheur » car il fait le lien entre le produit et la localisation de sa production.

A côté de la foire du picodon, s'organisa également une foire d'antiquaires et une brocante appelée « Anticoforum ». La foire du picodon et la brocante sont très vite devenues les activités spécifiques de la « fête à Saoû » qui se distingua des autres fêtes foraines et bals se déroulant dans le territoire du Val de Drôme. Les forains furent interdits de participation à « la fête à Saoû » dès 1976 car ils avaient choisi de participer à des événements jugés plus importants à Loriol, laissant les organisateurs dans l'embaras. Dès lors, l'entrée du village fut gratuite et dès lors, les festivités se concentrèrent sur les activités restantes (« la Foire du picodon », la brocante et le bal).

B) La « médiatisation » de la fête du picodon (1977-1989)

Henry Fuoc, élu Maire en 1975, raconte : « Je suis arrivé il y avait 335 habitants en 1975. Le village était en perte de vitesse assez importante. On avait deux classes à l'école et on allait en perdre une (...) Je suis un homme de "com", j'ai fait ce que je savais faire ». Le picodon fut rapidement mis en avant, une action en adéquation parfaite avec celle de l'équipe du syndicat d'initiative dirigé par Marcel Vaganay, président à partir de 1976.

Journaliste de formation, Henry Fuoc insista sur le fait que la manifestation, pour se différencier des autres fêtes de villages, devait changer de nom et s'appeler « la fête du picodon ». Il en donne les raisons de cette façon : « J'ai expliqué que "la fête à Saoû" ça n'attirait absolument personne parce que c'était très local. Si on fait la fête d'un fromage de chèvre qui était particulièrement « typé », ça devenait, médiatiquement, beaucoup plus vendeur ».

Ce nouveau nom donné à la fête en 1977 marque le début d'une période « médiatique » en faveur de cette manifestation. Le réseau « médiatique » lyonnais d'Henry Fuoc qui était délégué régional de la Radio Monte Carlo, permit à ce dernier d'inviter de nombreuses personnalités qui assurèrent la renommée locale et régionale de la fête. Sportifs, animateurs radios, politiques et gastronomes se déplacèrent. L'une des premières personnalités à se rendre à la fête du picodon fut la skieuse Marielle Goitschel, médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Grenoble en 1968. Elle fut suivie par beaucoup d'autres dont Jean-Pierre Foucault, animateur radio de RMC, qui se rendit quatre fois à l'évènement, la plupart du temps en compagnie de son confrère Léon.

De façon plus significative, la fête du picodon réunit de nombreuses personnalités politiques. Entraînés par Maurice Pic, sénateur et maire de Montélimar, les élus drômois dont Henri Bernard de Pélagéy, préfet de la Drôme en 1981, étaient nombreux. Francisque Collomb, le sénateur-maire de Lyon était l'un des invités politiques principal de la fête et détenait la place de président du jury du concours du picodon. Cependant, la « vedette » politique incontestée de cette fête à Saoû fut sans conteste le maire de Villeurbanne, Charles Hernu, qui y participa de 1979 à 1989. En 1981, Saoû avait donc l'honneur de voir le nouveau ministre de la Défense du premier gouvernement socialiste de la V^e République arriver en hélicoptère et accompagné d'un vaste

entourage dont François de Grossouvre. Ces invités étaient conviés au repas qui se tenait sous les platanes situés sur la place du village.

Toutes ces personnalités et élus politiques – qu'ils soient de droite comme de gauche – participaient souvent au jury du concours du picodon. Ils eurent pour effet d'effectuer la promotion du picodon et de participer à la réputation du village et de sa fête. La presse locale comme Le Dauphiné Libéré ou Le Crestois en assurèrent aussi une promotion qui fut sans doute facilitée par l'engagement de Louis Richerot, président du Dauphiné Libéré résidant à Saoû.

La présence de grands cuisiniers fut également importante pour assurer la reconnaissance gastronomique du picodon. Comme la plupart des fromages au lait cru, artisanaux et locaux, le picodon, tend à devenir un produit de luxe par la reconnaissance que lui offrent les grands cuisiniers. Les cuisiniers drômois comme Chabran ou Manière, les grands cuisiniers lyonnais (Nandron, Bourillot, Lacombe, Astic et la Mère Léa), la fromagère Renée Richard et les critiques gastronomiques comme Félix Benoit, Bernard Frangin, Jean-François Abert, André Mure, faisaient également le déplacement. En 1983, le repas se déplaça à la Forêt de Saoû : l'hôte d'honneur était alors Paul Bocuse.

Selon Henry Fuoc, le point d'orgue de la médiatisation de « la fête à Saoû » eut lieu en 1986 puisque Michel Galabru et Charles Moulin, acteurs du film La femme du boulanger de Marcel Pagnol, inaugurèrent la nouvelle boulangerie. Année où les visiteurs de Saoû se firent extrêmement nombreux puisque la gendarmerie évalua leur nombre à 15 000.

La fête du picodon fut, durant ses premières années, un lieu où les différents participants revendiquèrent la diversité et l'originalité de la production fromagère française. Il y eut concordance des intérêts culturels et économiques puisque la promotion et la vente du picodon fut considérée comme une chance pour le développement local.

À SUIVRE...



Paul Bocuse, en 1983



Michel Galabru et Charles Hernu en 1986

Une histoire de Calabert

Je vous parle d'un temps que les moins de soixante-dix ans ne peuvent pas connaître : le guerre de 39-45.

À cette époque, existait un courrier régulier des cars Chastang, bien connu des Bourdelois et habitants du secteur, pour aller à Crest par la Route Nationale 538 ; je dis bien Nationale, car depuis elle a perdu de sa notoriété : elle est devenue la RD538 ou Route dégradée 538. Cependant, elle s'est bien améliorée depuis qu'on lui a accordé et pratiqué un tout nouveau traitement de chaussée, appelé rectanglo pétassage ou petasso rectanglage (en attendant le choix définitif de cette nouvelle technique).

Revenons donc au transport des usagers et de la messagerie, car le car transportait également les colis. Le propriétaire du car, ou son conducteur, M. Chauvin, partait de Bourdeaux avec ses premiers clients et prenait en

cours de route les passagers pour Crest. En fin de journée, il revenait et déposait les colis à des points prévus.

Les colis du quartier d'Arouze étaient déposés chez Mme Émilie, au bord de la RN538, à deux kilomètres de Saoû, au début du passage à 60 km/h minimum, très bien respecté par les usagers.

Un jour, fut déposé un colis au nom de :

CALABERTHIER chez SALARD

La ficelle qui bridait le carton "pour qu'il ne s'ébouge pas" recouvrait le T de l'inscription. Madame Émilie lu donc "Calaber hier chez Salard" et s'écria :

"S'il était hier chez Salard, va savoir ou il est aujourd'hui !"

Et pour les amateurs, risquez-vous, en patois la dernière ligne est meilleure.

Jean-Pierre Magnet

Ci-dessous une histoire de Saoû

C'est une histoire très ancienne, ou le beffroi de Saoû n'était pas équipé d'horloge ; le village n'était alors qu'un très petit bourg ! Il se trouve que le chateau de l'Astic et le chateau d'URRE avaient un cadran solaire, ce qui permettaient aux gens de Saoû de mettre leurs montres à l'heure.

En ce temps là, personne n'avait de machine à laver le linge, pas de four électrique, pas de télévision, ni même de radio, encore moins de téléphone portable ; il est vrai que tous ces appareils leur auraient bien servi pour avoir l'heure ! Donc les deux chateaux cités précédemment leur apportaient ce confort, mais il y avait un mais : les deux

cadrans n'affichaient pas la même heure, il y avait presque toujours un quart d'heure de différence. Résultat, les gens du village se retrouvaient avec une heure que je qualifierai comme les deux châteaux : "heure élastique".

Et j'irai plus loin dans mes propos : dans tous les rassemblements, réunions... etc, est évoqué le quart d'heure agricole, montagnard, sportif, que sais-je encore. Ne serait-ce pas de Saoû qu'est parti une interminable série que chacun définit à sa guise pour le quart d'heure de retard et d'attente ?

Jean-Pierre Magnet

Drôle de pêche !



Avis aux propriétaires de déchets en tous genres (boîtes de conserves, emballages divers et avariés, seaux en plastique, laine de verre... et autres trésors insoupçonnés) retrouvés dans un des canaux du village lors d'un triste glanage, un après-midi de mai.

Faisons tous un effort,
Respectons notre environnement,
Respectons-nous, tout simplement.

Mary Desnos

Pour Sophie



Si étonnante, déroutante...

Oh, maitresse adorée !

Personnage incontournable de notre communauté,

Habitée d'un fort caractère,

Incompréhensible parfois... Mais

Extravagante et drôle, toujours !

Céline, Manu, Margot et Charlotte Stoll

Personne ne saura jamais d'où venaient ces larmes qui coulaient sur tes joues.

Tu emportes avec toi ton secret, ton malheur et ton cri.

Et tu nous laisses sans voix, sans toi, sans ta vie.

Personne ne saura jamais d'où venaient ces larmes qui coulaient sur tes joues.

Tu emportes avec toi ton rire, ta joie, ta tendresse,

Et tu nous laisses sans toi, un grand vide, la détresse.

Personne ne saura jamais d'où venaient ces larmes qui coulaient sur tes joues.

Guillaume Bourgeois

La page de Couni - Infos pratiques

ETAT CIVIL 1^{er} semestre 2011

NAISSANCE

Johan BILLAUT, le 10 avril 2011 à Montélimar.

MARIAGES

Daniel DHENRY et Suzanne EYMERY, le 16 avril 2011,
Frederick TIPPETT et Nicole KOCH, le 28 mai 2011,
Jean-Yves REY et Céline COURBIS, le 4 juin 2011.

DÉCÈS

Jeanne BEAL, le 4 février 2011 à Pierre-Bénite (Rhône),
Sophie BOURNAVEAUX, le 13 février 2011 à Saoû,
Paul MOUNIN, le 9 avril 2011 à Crest,
Suzanne SIVAN, le 5 mai 2011 à Saoû.

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES

David CHEVALLIER et Mylène WERY, rue de l'Homme,
Alexandra et Théophile VINSON, route de la Forêt,
Bernard EURIN, le Veyou.
David GUERLAIN, Chantebise.

AGENDA

SAMEDI 25 JUIN :

Fête de l'école à Saoû.

SAMEDI 29 JUIN :

Réunion d'information CCAS, à la salle des fêtes à 16h.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET :

Réunion d'inscription des bénévoles de la Fête du Picodon, à partir de 18h à la Cure.

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET :

Fête des moissons à Francillon.

Jeux intervillage Saoû-Soyans-Francillon.

DIMANCHE 3 JUILLET :

Concert Saoû Chante Mozart, à 19h
place des Cagnards.

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 JUILLET :

Fête du Picodon.

MERCREDI 27 JUILLET :

Concert Saoû Chante Mozart, à 19h à la forêt.

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE :

Repas communal à la forêt.

MARDI 20 SEPTEMBRE :

Inscription pour l'atelier théâtre enfants, salle des fêtes à 18h30.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2^{ème} et 4^{ème} dimanches à 9h

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les mercredis au jardin de la Cure, de 18h à 19h30 .
Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

LE P'TIT SAOÛ :

La prochaine édition de notre bulletin municipal paraîtra le 15 décembre. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1er décembre 2011, en Mairie ou par mail à bulletin@saou.fr

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Mercredi : de 9h à midi. Tél. : 04.75.76.00.43

RECENSEMENT DES JEUNES

Il est rappelé que tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivré est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recensement que s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE : <http://www.saou.fr>



CONCOURS DE PETANQUE SAMEDI 16 JUILLET

A Saoû, dans le village
En doublettes formées
Concours primé à 250€
Complémentaire 50€
Inscription à 14h
Début des parties à 15h

Buffets - Buvettes - Bal à Tapas le soir



APPEL A CONTRIBUTIONS !

objets, photos, témoignages...

La Mairie de Soyans et le comité des fêtes "Soyans Z'ensemble" ont décidé de mettre en place une exposition "MémoireS de Soyans", au travers de laquelle les habitants ou amis de Soyans raconteront le village, son histoire, ses lieux historiques, sa vie quotidienne au fil des saisons (métiers, fêtes, école...). Possédez-vous des objets, photos, cartes, témoignages, anecdotes ou tranches de vie qui pourraient enrichir cette exposition ? À priori tout nous intéresse ! Contactez-nous, si possible avant le 31 juillet :

- Soyans z'ensemble, mairie de Soyans, 26400 Soyans
- Email : soyanszensemble@free.fr
- Téléphone. : 04.75.76.02.59 (Marie-Ange) ou 04.75.76.01.09 (Jean-Pierre).

L'expo aura lieu le **dimanche 18 septembre à Soyans** à la Chapelle Saint Maurice. Venez nombreux !

LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°11 - Juin 2011.

Directeur de rédaction : Daniel Gilles

Comité de rédaction : Commission Communication

Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'imprimerie du Crestois - 26400 CREST



19 mars

1^{ère} édition du Printemps des Poètes à Saoû

Bravo aux élèves de l'école pour leurs talentueux poèmes !



3 avril

Vide-grenier à Saoû

Un minuscule manège sur la place de notre petit village. Rigolo !



19 mars

Concours d'affiches, catégorie enfants

De gauche à droite : Simon Arnaud (1^{er} prix), Zoé Multeau (2^{ème}), Julia Magnet et Marine Perrier (3^{ème})



**1^{er} semestre 2011
RÉTROSPECTIVE
PHOTOS**



printemps

Un nouveau marché de producteurs
Tous les mercredis de 18h à 19h30 au jardin de la Cure.

21 et 22 mai

La Fête de la Nature à la forêt
Animations pédagogiques et activités enfant.



Toute l'équipe municipale vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.